

R.-P. Duclos

Pasteur et historien canadien (1835-1912)

HISTOIRE DU
PROTESTANTISME
FRANÇAIS
AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

TOMES 1 ET 2



IMPACT
HÉRITAGE

230, rue Lupien, Trois-Rivières (Québec)
G8T 6W4 Canada



AVANT PROPOS

La mémoire du juste sera en bénédiction.

Proverbes 10.7

Celui qui gagne les âmes est sage.

Proverbes 11.30

Après avoir dépensé cinquante-trois ans au service du Seigneur, dans l'œuvre missionnaire accomplie sous les auspices de l'Église presbytérienne du Canada, j'ai cru qu'il était temps de déposer le harnais. Je m'étais fatigué au service de Dieu, mais n'étais pas fatigué de son service. C'est très probablement cette constatation qui remplit mon cœur de joie, qui a poussé mes enfants et mes amis à me demander de consacrer ma vieillesse à une histoire de l'œuvre missionnaire dans mon pays.

J'ai longtemps hésité ; je me sens si inférieur pour mener à bien pareille tâche. Les documents sont rares. Comme on insistait, je me suis laissé convaincre, mais ne me suis point dissimulé que j'entreprenais une tâche laborieuse. On me disait : « Vous ferez appel à vos souvenirs » ; un demi-siècle d'activité est rempli par des faits qu'il n'est pas bon de laisser tomber dans l'oubli.

PREMIÈRE PARTIE

J'ai cherché à faire revivre ces souvenirs et je dois avouer qu'il m'a été doux souvent de revenir sur ce passé glorieux. J'ai revu les pionniers de notre œuvre ; j'ai assisté comme témoin aux nombreuses persécutions qui furent leur lot habituel, et souvent devant ces hommes de foi, – des géants, – je me suis senti bien petit.

C'est précisément cette différence qui existe entre ceux du passé et ceux du présent, qui a mis en mon cœur la force nécessaire pour me permettre d'arriver jusqu'au bout, et je me suis dit : entouré d'une multitude de témoins, ceux qui viennent sentiront grandir leur courage et entreprendront plus joyeusement de cultiver avec soin la terre que leurs prédécesseurs ont défrichée.

Le plan du travail que je soumetts à l'appréciation du lecteur n'aura pas la clarté et la simplicité habituelle d'un livre d'histoire ; il m'eût été possible de me rapprocher de cet idéal, si j'avais voulu n'étudier l'œuvre missionnaire que dans ses rapports avec telle ou telle organisation ecclésiastique. Il m'a paru qu'en agissant de la sorte, je manquerais d'équité envers les ouvriers qui ont peiné en travaillant à l'évangélisation de mon pays, sous des bannières humaines différentes, mais toujours au service de Jésus-Christ !

L'identité du travail qui se faisait sur plusieurs points différents m'a souvent obligé à suivre le développement de certains faits, puis à revenir sur mes pas. Ce n'était pas précisément la méthode historique ; mais celle-là permet de rendre à chacun ce qui lui est dû.

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

L'étude historique qui porte sur la toute première occupation du Canada pourra paraître au lecteur mal informé comme une sorte de hors-d'œuvre qu'on aurait pu supprimer ; en fait j'ai été tenté moi-même d'en alléger mon manuscrit ; je ne l'ai conservée que parce que je me suis souvenu qu'on reprochait aux Canadiens protestants français d'être des étrangers dans leur propre patrie ; et j'ai cru qu'il était bon qu'ils sachent que les premiers Français qui s'établirent au Canada étaient leurs ancêtres spirituels. S'ils n'y ont pas fait souche, si leurs temples ne se sont pas mêlés aux nombreuses églises catholiques qu'on a bâties dans le bas Canada et la province de Québec, c'est que Rome, toujours et partout la même, les en a empêchés, en ne leur accordant aucun repos qu'ils n'aient abjuré, ou les a persécutés jusqu'à ce qu'ils aient pris le chemin de l'exil.

Peut-être me suis-je un peu trop complaisamment arrêté sur l'histoire du réveil religieux genevois. À première vue, il semble que cet admirable mouvement, né de circonstances locales, soit sans beaucoup de rapport avec l'œuvre missionnaire canadienne. J'aurais pu, sans entrer dans tous les détails que j'ai rapportés, montrer comment ces hommes de réveil avaient été amenés à s'occuper d'œuvres missionnaires en pays lointains ; mais notre peuple, jeune encore dans la connaissance des choses religieuses, a besoin de savoir en détail ce qu'il y a de religieux dans l'âme protestante ; et il m'a paru bon de lui montrer comment l'Esprit de Dieu, agissant dans son Église, peut avec des ossements desséchés constituer une armée à l'Éternel.

PREMIÈRE PARTIE

J'ai cru de plus, qu'en leur donnant un aperçu de ce réveil, mes compatriotes placeraient plus haut leur idéal de la vie chrétienne, et se formeraient une plus juste idée de la composition et de la discipline d'une Église, en apprenant à donner aux questions vitales la place qui leur convient.

Pour certains missionnaires, l'auteur s'est étendu davantage ; son excuse, c'est qu'il y avait beaucoup à dire d'eux ; car ils furent parmi les chefs de file.

Certains détails spéciaux au Canada surprendront peut-être mes compatriotes ; je les ai fixés pour que nos frères d'Europe, si toutefois il en est qui lisent ce livre, puissent avoir de notre pays une idée moins inexacte que n'en ont quelques géographes et la grande majorité de ceux qui parlent des « sauvages du Canada ».

J'aurais voulu ajouter quelques indications portant sur le protestantisme français aux États-Unis et particulièrement sur ces groupes de la Nouvelle Angleterre dans lesquels sont venus se réfugier un si grand nombre amenés à la connaissance de l'Évangile par le moyen des missions canadiennes.

La dispersion de ces œuvres soutenues par des Églises différentes a rendu ma tâche presque impossible. Inutile de chercher des archives, ou, pour les églises locales, des registres paroissiaux susceptibles de fournir quelques données à l'histoire. Il faut alors se contenter de quelques souvenirs de ceux qui vivent encore et qui veulent bien consentir à dire un peu de ce qu'ils savent.

C'est cette difficulté qui nous a obligé, pour quelques églises, de nous contenter d'une simple mention ;

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

tandis que pour d'autres, nous avons pu donner plus amples informations.

Il ne me reste plus qu'un bien agréable devoir à remplir, d'abord celui de remercier bien sincèrement ceux de nos frères qui se sont empressés de nous fournir des mémoires, des rapports, des opuscules auxquels le lecteur devra tout ce qui aura pu l'intéresser ¹.

13 septembre 1912

1. Parmi lesquels MM. Alexandre Mage, pasteur, et J.-L. Morin, professeur, méritent une mention spéciale.

Le 13 septembre 1912, R. P. Duclos donnait le « bon à tirer » pour les premières pages de cet ouvrage et, le cœur plein de reconnaissance envers Dieu, s'en allait tout joyeux à Vevey, ou il s'était installé pour être plus tranquille qu'à Lausanne. Au culte de famille qu'il présidait chaque soir, il chanta son cantique favori :

Plus près de toi, mon Dieu, – Plus près de toi !

Dans sa prière il rendit grâce à Dieu de ce qu'il portait si facilement le poids de ses soixante-dix-huit années. La prière que M. Duclos avait chantée, Dieu allait l'exaucer d'une façon tout à fait inattendue en le prenant à lui. À dix heures du soir, Duclos rendait au Père sa belle âme.

Sollicité par ses enfants, qui désiraient que l'œuvre de leur cher père fût achevée, nous n'avons pas cru devoir décliner l'honneur et la responsabilité de continuer l'ouvrage dont la fin était à peine ébauchée et, comptant sur le secours de Dieu, nous avons traversé l'Atlantique. Pendant son court séjour à Lausanne et à Vevey, Duclos s'était fait de

PREMIÈRE PARTIE

nombreux amis, qui nous ont accueilli avec une extrême cordialité ; leurs directions nous ont été souvent d'une très grande utilité et ce nous est une joie de le reconnaître.

Nous ne nous dissimulons pas les imperfections de notre modeste collaboration et nous prions le lecteur de bien vouloir être indulgent. Au cours de la lecture, on s'apercevra sans doute de quelques négligences dues très certainement au brusque départ de l'auteur, qui s'était proposé de revoir son travail avant de le donner à la composition. Nous aurions pu les faire disparaître, nous l'avons fait quand c'était absolument nécessaire, mais on comprendra que le respect dû à l'auteur nous ait imposé de grandes réserves. D'ailleurs M. Duclos ne voulait pas faire de la littérature ; ceux qui l'ont approché connaissent sa modestie. En écrivant ce livre, il a voulu faire une œuvre populaire ; il l'a composé pour ses compatriotes, ses chers Canadiens, qu'il porta toujours sur son cœur. Ayant été son collaborateur tout un hiver, nous connaissons sa pensée, nous avons essayé de lui être fidèle. Peut-être avons-nous été au-dessous de notre tâche ; nous le regrettons vivement et nous nous en excusons auprès des amis de notre cher défunt, aussi bien qu'auprès de ses lecteurs.

*Alexandre Mage, pasteur
Lausanne, 11 novembre 1912*

PREMIÈRE PARTIE

L'immigration huguenote

et

Premières semailles

CHAPITRE PREMIER

Les protestants français sous le régime français (1600-1759)

Y a-t-il un protestantisme français au Canada ? Voilà une question que peut se poser chaque étranger qui traverse le pays. S'il parcourt les vieilles paroisses, il y verra de magnifiques églises dans lesquelles on chante la messe, des couvents et des séminaires où des maîtres nombreux forment la jeunesse. Dans les grands centres et dans quelques-unes de nos campagnes, il remarquera des édifices religieux moins spacieux et d'un modèle différent ; ce sont des temples protestants construits pour servir de lieux de culte aux protestants anglais. Quant aux temples destinés aux services pour les Français, s'il en trouve quelques-uns sur sa route, ils sont si modestes qu'on dirait qu'on a voulu les dérober à la curiosité indiscreète du voyageur. C'est pourquoi, la question que j'ai posée tout à l'heure est parfaitement légitime.

C'est pour faire connaître ce protestantisme français qu'on a écrit les pages qui vont suivre. Elles montreront les modestes débuts de l'œuvre et la fidélité de

PREMIÈRE PARTIE

ceux qui ont travaillé pour le Seigneur. Puissent-elles aussi réveiller, dans les cœurs de la génération présente, une sainte jalousie, qui aura pour conséquences de provoquer l'enthousiasme, et préparer les cœurs à recevoir d'en haut l'appel nécessaire pour continuer l'œuvre si bien commencée et de laquelle on peut dire qu'elle a les promesses de la vie à venir.

S'il est un protestantisme canadien français, comment s'est-il formé et quels ont été ses premiers ouvriers ? Quelques chrétiens étaient venus de l'étranger, secondés par le courage et la sincérité de quelques Canadiens chercheurs de vérité et dont l'âme n'avait pas été satisfaite, quant à ses aspirations religieuses par les pratiques extérieures, oh ! combien extérieures ! de la religion catholique romaine. Comme autrefois dans les plaines palestiniennes, et après au-dehors, on leur annonça la Bonne nouvelle et ils la reçurent dans leurs cœurs.

À vrai dire, cette semence n'était pas tout à fait chose nouvelle au Canada, on le verra dans la suite, aussi, tout Canadien protestant, qui connaît l'histoire de son pays peut considérer l'œuvre missionnaire actuelle, si critiquée et si calomniée par les catholiques de toute nuance, comme une renaissance de l'esprit des premiers jours de la colonisation et comme une tentative légitime pour reconquérir à l'Évangile une population que le fanatisme a décimée.

Bien plus, pour tout homme indépendant, cette œuvre de revendication devient en même temps une œuvre patriotique, car partout où l'Évangile, débarrassé des entraves d'un clergé tyrannique a pu pénétrer, il a

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

préparé des hommes supérieurs et par là, augmenté la force morale du pays. L'Évangile, a dit Vinet, est une semence de liberté.

Le chrétien dont les vues dépassent les choses visibles, celles qui ne sont que pour un temps, s'y intéresse ; aussi ne doit-il pas instruire les nations et les amener à la connaissance de Christ ?

J'ai dit : l'œuvre missionnaire protestante française au Canada est une œuvre de revendication. Il suffit pour se convaincre de la vérité de mes affirmations de connaître un peu l'histoire du pays. Celle du protestantisme français n'a malheureusement jamais été écrite. Nous avons bien les travaux de Hawkins Smith, Parkman, Réveillaud, député des Charentes, et Siegfried, député de la Seine-inférieure ; mais ils traitent de questions générales, aussi peut-on dire qu'il n'existe pas d'histoire du protestantisme français au Canada. Nous avons, pour éclairer nos recherches, des chroniques, des mémoires, des rapports officiels, des cahiers d'état-civil souvent mal tenus, car ils étaient confiés aux soins des paroisses : le curé ou le vicaire en l'espèce, auxquels il faut ajouter de nombreux articles de journaux et revues que le gouvernement a réunis dans ses archives, mais qu'il n'est pas toujours très facile de consulter. Le clergé veille à ce que le passé ne soit pas trop connu, surtout quand ce passé ne lui est pas absolument favorable.

À côté de ces documents, monuments d'un glorieux passé, on a encore des relations du temps qui seraient d'un très grand secours si on n'en avait fait un très prudent triage, brûlant ce qui était contraire aux vues d'un

PREMIÈRE PARTIE

souverain qui avait osé dire : l'État, c'est moi ; et d'un clergé plus intolérant encore et incapable de pardon. J'indique les plus importantes : Mémoires de Champlain et de Charlevoix. Mémoires de quelques Jésuites venus dans le but d'anéantir ce qu'il y avait de protestant dans la « Nouvelle France ».

En dépit des efforts de la censure, ces documents qu'on a conservés pour chanter la gloire des missionnaires catholiques, fournissent, à l'historien protestant qui veut être impartial, des informations pleines d'intérêt. Ils nous apprennent que les articles dithyrambiques inspirés par le clergé à une presse qu'il asservit, que les discours des grandes solennités patriotiques, que les sermons à grand effet qui retentissent dans les chaires catholiques pour honorer les premiers occupants du sol canadien, ne sont pas précisément pour ceux qui sollicitaient les directions du clergé catholique. Si tous les appels qui retentissent, pour recommander au peuple qu'on garde les traditions de la première heure et la langue des pères, si ces appels étaient inspirés par le souci de la vérité, c'est vers le protestantisme que le clergé orienterait ses ouailles. Il n'en fera rien, soyez-en sûrs ; et pour le montrer, depuis des siècles, il s'efforce d'unir dans une même pensée la langue française et la religion catholique, si bien que c'est presque un axiome admis du plus grand nombre, que cesser d'être catholique, c'est aussi s'exposer à perdre sa langue et ses traditions françaises. Depuis quelques années les nationalistes ont prêté le concours de leur fanatisme politique aux affirmations risquées du clergé, et les candidats qui se présentent aux

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

élections patronnés par ce parti ont inscrit dans leur programme cette trinité que ne soupçonnaient pas les conciles : une langue, un pays, et une religion ; toucher à l'un c'est diminuer l'autre, ou compromettre son existence. En vérité, ne dirait-on pas qu'il faut pour le service de Dieu une langue spéciale et que la religion est attachée à ses destinées !...

Quand on nous dit : de quel droit venez-vous évangéliser notre peuple ? On pose fort mal la question, car présenter l'Évangile au peuple canadien, ce n'est pas lui offrir une nouveauté – ce qui ne serait pas un crime après tout – mais le ramener à ses origines religieuses, car les premiers colons qui s'établirent sur son sol étaient des protestants français. S'il y a des étrangers sur la terre canadienne, ce ne sont pas les protestants – les Suisses, comme on affecte de les appeler – mais bien plutôt les catholiques. Ce n'est pas parce qu'ils ont pris une maison qui ne leur appartenait pas, et Dieu sait par quels moyens ! qu'ils s'arrogent le droit de nous dire : la maison est à nous, c'est à vous d'en sortir.

Origine de la colonie

Jacques Cartier avait découvert le « Golfe Saint-Laurent et ses côtes ». Il y avait laissé quelques colons qu'il rapatria lors de ses derniers voyages. Aussi longtemps après cette première visite de la civilisation, l'écho des forêts continua-t-il de redire le cri de guerre de l'Indien, possesseur légitime des terres de l'Amérique. Ni la cour, ni la France, remarque Benjamin Sult, ne tenaient compte

PREMIÈRE PARTIE

du Canada ; on n'en connaissait même pas le nom. Quand il était question des terres d'Amérique, l'imagination s'en allait à l'aventure jusqu'aux colonies du Sud : la Floride et le Brésil, par exemple, mais c'était tout. Pour ce qui était de l'esprit colonisateur, personne n'en avait cure.

Les débuts

Le premier essai de colonisation est dû à l'initiative du marquis de La Roche. Malheureusement, il n'aboutit qu'à la catastrophe de l'Isle des Sables (1578), qui décima les colons. Quand, plusieurs années plus tard, on revint sur le théâtre du désastre, on n'y retrouvera, des 40 hommes qu'on y avait laissés, que 12 survivants.

Vingt années passèrent sur ces douloureux souvenirs ; elles n'apportèrent aucun changement dans l'état des esprits ; mais elles avaient vu le Béarnais (Henri IV) monter sur le trône de France. À la suite de cet important événement, il y eut dans les sphères politiques, comme un renouveau pacificateur. Aux protestants, desquels il ne s'était séparé qu'en apparence, le roi allait donner l'édit de Nantes qui leur assurait le libre exercice de leur religion. Instruits par les expériences du passé, il y eut parmi les anciens persécutés, des chefs de famille insuffisamment rassurés et on les vit partir à l'aventure, désireux de trouver quelque part une terre française sur laquelle ils pourraient librement servir le Dieu de Jésus-Christ. Comme leurs frères en la foi, les puritains de Plymouth, ils portèrent leurs regards au delà

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

de l'Atlantique et un jour, ils ancrèrent leurs embarcations sur les rives du St-Laurent. Ils allaient disputer aux Micmacs le terrain sur lequel ils dresseraient leurs modestes demeures.

En 1599, sous la direction de Pierre Chauvin, capitaine normand et huguenot, s'organisa une nouvelle expédition. Chauvin jouissait à la cour de la faveur royale. Un jour, il reçut l'ordre d'assurer au Canada tout le commerce des pelleteries – il était déjà très important. Il avait aussi reçu l'ordre de bâtir une enceinte fortifiée, autour de laquelle s'établiraient des familles françaises. C'était pour les protestants persécutés, malgré l'édit royal, une occasion favorable dont ils s'empressèrent de profiter. Plusieurs familles prirent la mer et s'en vinrent chercher au Canada une terre moins ingrate. Après un long voyage de plusieurs mois, l'expédition s'arrêtait à l'embouchure du Saguenay près de Tadoussac (1600).

Au nom du roi de France, Jacques Cartier avait une première fois pris possession de ces terres nouvelles. Chauvin s'y établit au nom du Roi des rois et proclama immédiatement la liberté religieuse. Malheureusement, on avait peu de provisions ; on avait compté sans les rigueurs d'un hiver toujours long et pénible et la colonie fut décimée par la faim et le froid.

M. de Monts, qui connaissait l'histoire de l'expédition Chauvin dont il était l'ami, tenta pourtant une nouvelle entreprise ; muni de lettres patentes, qui le faisaient lieutenant-général de l'Acadie, pour la faire habiter et cultiver, il s'embarqua en 1604. Il avait avec lui un grand nombre de gentilshommes, un prêtre, quelques

PREMIÈRE PARTIE

pasteurs et cent vingt artisans ¹. La présence d'un seul prêtre dans une expédition où l'on compte plusieurs pasteurs établit surabondamment que la grande majorité des nouveaux colons était constituée par des protestants. Dès qu'on fut établi, la liberté religieuse fut accordée à tous ; on commença à Port-Royal pour continuer ensuite à Québec.

Champlain ² rapporta (bien qu'avec un parti pris trop évident) qu'il y eut à bord des navires des controverses religieuses ; mais elles ne semblaient pas avoir eu de conséquences. Il est même probable que le prêtre, qui s'appelait Nicolas Aubry, ne réussit pas à constituer une congrégation, car on le perdit de vue pendant sept années. Il s'était égaré dans les bois. Cette disparition inquiéta même les protestants et les pasteurs en particulier, qui avaient eu des discussions assez vives avec lui. On en conclut qu'Aubry avait été victime de

1. Tous les écrivains du temps s'accordent pour reconnaître sa parfaite intégrité et la pureté de son patriotisme. Par son courage, son énergie, sa persévérance, son tact et sa fermeté et son généreux dévouement à la gloire de sa patrie, Pierre Du Guast, sieur De Monts, le fondateur de la Nouvelle-France était admirablement qualifié pour sa mission.

Il est regrettable qu'un écrivain de la valeur de Benjamin Sult ait cédé à la pression exercée par le clergé et ait jeté des doutes sur la vie et le caractère de De Monts qui avait servi fidèlement son pays et été admis dans l'intimité de son souverain.

2. Champlain donne quelques noms qu'il prit à son bord. Les sieurs de Geneston, Jourin, d'Oraïlle, Chandoré, de Beaumont, La Motte Bourlioli, Fougeraz, La Taille, Deschamps, médecin, et le sieur Raleau, secrétaire de De Monts....

L'année suivante, cette expédition qui avait souffert des pertes dans son personnel, vit arriver Lescarbot, avocat protestant de La Rochelle, dont les mémoires sont d'un vif intérêt.

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

son adversaire. On songea à une vengeance sommaire. Mais on hésita devant les affirmations d'innocence du pasteur. Sept ans après, Aubry avait perdu toute espérance quand il aperçut au loin des barques de pêcheurs ; c'était celles de M. De Monts. Il réussit à attirer leur attention, fut pris à bord dans un état d'émaciation facile à comprendre, après s'être nourri d'herbes et de fruits sauvages durant sept ans. Onze ans après, quatre Récollets venus de France ne trouvaient qu'un seul prêtre dans la colonie.

Pour subvenir aux nécessités de leurs familles, les pasteurs ajoutèrent aux charges de leur ministère la pratique des travaux manuels, ce qui ne les empêchait pas d'assurer la prédication de l'Évangile, la cure d'âmes et l'administration des sacrements. Il est établi que les pasteurs se conformaient à la discipline des synodes réformés.

Il appartenait à la marquise de Guercheville de troubler ces temps de paix. Ne se mit-elle pas dans la tête d'envoyer deux Jésuites à la colonie ? Beau cadeau vraiment, dont elle aurait bien dû faire l'économie. Deux riches marchands de Dieppe avaient nolisé un navire qui devait emporter des richesses considérables ; la marquise voulut y ajouter des Jésuites, ce à quoi les marchands s'opposèrent. C'est alors que cette dame se mit à remuer ciel et terre pour que fut levé l'embargo. Elle réussit, et le navire quitta les côtes, emportant à son bord les Jésuites inévitables qui allaient s'établir dans la colonie et qui, selon l'expression d'un des leurs, allaient lui donner une direction nouvelle. On sait quelle direction, ces messieurs pouvaient donner à une colonie en

PREMIÈRE PARTIE

majorité protestante. Ils commencèrent par la calomnie, puis ce fut la persécution et l'anéantissement des protestants ¹.

La tâche leur fut rendue facile par l'état d'abandon spirituel dans lequel on laissait les protestants. Tandis que les catholiques voyaient s'étendre leur influence, grâce à l'appui ouvert des autorités civiles dont le zèle était excité par des prêtres qui arrivaient, les protestants voyaient vieillir leurs pasteurs, sans espoir de voir arriver des jeunes qui pourraient continuer leur œuvre. Déjà la lutte était inégale ; que serait-ce bientôt ? Découragés, sans conducteurs spirituels, les protestants ne s'attachaient plus assez au sol, car ils n'attendaient qu'un moment favorable qui leur permettrait d'aller chercher dans un nouvel exil, une situation qui leur assurerait une existence moins malheureuse. L'hiver, ils se retiraient en ville où ils faisaient du commerce, c'est de là que leur est venu le nom d'« hivernants ». C'est alors que les catholiques agirent dans un sens tout à fait opposé. Sur les conseils du prêtre, ils se fixèrent à la campagne et devinrent des « habitants ». Le clergé avait

1. En 1615, quelques moines franciscains étaient arrivés comme missionnaires ce qui entraînait des contestations entre protestants et catholiques.

Les commerçants Rochellois qui visitaient leurs comptoirs s'assemblaient chaque jour pour chanter et prier à bord, ce que les catholiques n'avaient pas l'habitude de faire ; les règlements de Loyola les en empêchaient. Ils ne chantaient pas, répétaient malicieusement leurs ennemis. « Les oiseaux de proie ne chantent jamais. »

Champlain leur permit de se réunir, mais défendit de chanter des Psaumes, « fâcheux compromis, dit l'un d'eux, mais c'était le mieux qu'on pût faire. »

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

compris que l'avenir dépendait de la stabilité de ses ressortissants ; c'est pourquoi il s'efforça de les attacher à la terre en exploitant l'intérêt et l'amour. C'était une politique prudente et bien avisée et les chefs de famille s'installèrent sur les terres qui allaient, par leurs produits, assurer la vie et l'avenir. S'abstenant de venir à la ville ¹ pour y passer l'hiver, on les appela les « habitants » et de nos jours, c'est encore sous ce titre qu'on désigne le cultivateur canadien. Moins riche que l'hivernant, l'habitant jouissait d'une moins grande considération, mais il n'en n'était pas moins seigneur des terres qui constituaient son domaine.

Quelques directions pratiques, une instruction religieuse suffisante auraient eu, si l'on avait eu des pasteurs pour en prendre l'initiative, une influence considérable ; l'influence s'en ferait sentir aujourd'hui. Hélas ! tout manqua. Ce n'est pas que ceux qui étaient encore sur la brèche se négligeassent ; ils faisaient de leur mieux, joignant l'action à la parole, mais ils étaient presque épuisés et leur nombre déjà restreint allait en diminuant.

Pour venir à bout de leur fidélité qu'ils appelaient de l'endurcissement, les RR. PP. Récollets (ordre de moines) envoyèrent une députation à Paris en vue d'obtenir du roi l'expulsion des protestants de la terre canadienne. On s'étonne de trouver des historiens modernes qui s'essaient à justifier de telles démarches². M. Benjamin Sult les appelle « un acte de vigueur et de patriotisme ». Il

1. Il y avait une amende pour tous ceux qui désertaient leur ferme.

2. *Histoire des Canadiens*, de Benjamin Sult. Ouvrage en 8 vol. in-4°.

PREMIÈRE PARTIE

ajoute : Qu'ils aient demandé l'expulsion des calvinistes, c'est la preuve d'un esprit pratique. Garneau, dans la première édition de son *Histoire du Canada* a montré plus de justice. Il exprima le regret que de pareilles démarches aient été possibles, car elles portèrent atteinte à la prospérité du pays. Il déplora que les huguenots n'aient pas été tolérés, sinon encouragés ¹. Cette opinion a dû être corrigée dans les éditions qui ont suivi, les Jésuites en ayant surveillé le tirage. Louis XIII refusa de

¹ Richelieu commit donc une grande faute, lorsqu'il consentit à ce que les protestants fussent exclus de la « Nouvelle » France ; s'il fallait expulser une des deux religions, il aurait mieux fallu, dans l'intérêt de la colonie, faire tomber cette exclusion sur les catholiques qui émigraient peu ; il portait un coup fatal au Canada en fermant l'entrée aux huguenots d'une manière formelle par l'acte d'établissement de la Compagnie des cent associés (Association de commerçants à qui le gouvernement concéda le monopole des fourrures au Canada), cela joint aux persécutions religieuses dont une partie d'entre eux était l'objet, devait diminuer leurs regrets en quittant un pays dont le présent et le passé leur présentaient de si sombres images.

Jusqu'à cette époque, il est vrai, ils en avaient été tenus éloignés d'une manière sourde et systématique. (Garneau, *Histoire du Canada*, 1^{re} édition, vol. 1, chap. II, pages 156-157.) Et pourtant, c'était dans le temps même que les huguenots sollicitaient comme une faveur la permission d'aller s'établir dans le Nouveau-Monde où ils promettaient de vivre en paix à l'ombre du drapeau de la patrie qu'ils ne pouvaient cesser d'aimer, prière dont la réalisation eût sauvé le Canada.... Tant que Colbert avait été au timon des affaires, il avait protégé les calvinistes, qui ne troublaient pas la France mais qui l'enrichissaient. Après sa mort, en 1684, ils furent livrés au chancelier Le Tellier, et au farouche Louvois. Les dragons passèrent sur les cantons protestants... Le roi montrait avec un secret plaisir sa puissance en humiliant le pape et en écrasant les huguenots. Il voulait l'unité de l'Église de la France – objet des grands hommes de l'époque, à la tête desquels était Bossuet. (Garneau, *Histoire du Canada*, 1^{er} édition, vol. 1, chap. III, page 492.)

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

s'associer à cet acte d'intolérance ; mais il était si éloigné que les Récollets ne s'embarrassèrent guère de ces scrupules.

Nous sommes à trois siècles de distance ; l'histoire a retenu les souffrances de ces martyrs et les a suivis dans l'exil. Ce qu'elle nous apprend nous fait sentir quelles pertes ces persécutions infligèrent à notre cher pays.

Malgré de tels attentats, les protestants de France avaient toujours les yeux tournés vers le Canada. Une quatrième expédition s'organisa sous la direction des de Caëns, sieurs de LaMothe, l'oncle et le neveu, que le duc de Montmorency avait nommés surintendants de Québec.

Fermeement attachés aux principes de la Réforme, ces hommes ne purent trouver grâce devant l'esprit de parti. Et les auteurs catholiques qui s'étaient occupés d'eux n'avaient à leur endroit que des choses ridicules à dire. Ils se riaient de leur foi et de leur honnêteté.

En l'absence de pasteurs, ces deux gentilshommes occupant des situations officielles, réunissaient leurs coreligionnaires, afin de les exhorter à la fidélité et à la persévérance. Pendant six ans, 1621-1627, ils présidèrent à Québec des réunions d'édification et de prières.

En 1625 arrivent les Jésuites ; ce qui se passa leur était un scandale qui devait prendre fin, aussi n'ont-ils point de paix qu'ils n'aient obtenu la révocation des de Caëns. Charlevoix écrit dans son Histoire du Canada : « Quelque temps après l'arrivée des Jésuites (1625), il n'y avait plus un seul calviniste dans la colonie. » On les avait expulsés ou mis à mort.

PREMIÈRE PARTIE

Si savamment qu'elle fut organisée, la persécution n'avait pu détruire le protestantisme et les protestants. Au milieu de tous ces troubles, un premier enfant vint au monde dans la famille d'Abraham Martin, celle qui a donné son nom à la plaine devenue historique ; il fut baptisé protestant à la suite de la rencontre des deux héros Montcalm et Wolf. Abraham Martin paraît avoir abjuré la foi protestante, car son dernier fils fut baptisé par un prêtre. Il s'appelait Charles Amador et devint prêtre. Son parrain s'appelait Charles de la Tour ; c'était encore un protestant que les prêtres réussirent à convaincre ou à effrayer ; pourtant, il avait eu le noble exemple de son père Claude de la Tour et celui de son excellente mère demeurée fidèle malgré des essais de conversion répétés ¹. (Voir dans l'Appendice des récits d'héroïnes.)

À peu près d'égale force quant au nombre, protestants et catholiques se regardaient de travers et arrivaient

¹ M. Tauquay, dans son dictionnaire généalogique des familles canadiennes, mentionne quelques abjurations :

1. David Beaubattu de Layrac près Agen, Lot et Garonne. Janv. 6, 1686, à la Pointe-aux-Trembles près Québec.
2. François Bibau, de la Rochelle, à Québec en 1671.
3. Charles-Gabriel Chalifoux, à Montréal, 26 décembre 1699.
4. Pierre Champoul, du Périgord, à Trois-Rivières en 1672.
5. Matthieu Doucet, à Trois-Rivières en 1657.
6. François Frette dit Lamothe, à Montréal en 1699.
7. Isaac Le Comte de Lintol, diocèse de Rouen, à Trois-Rivières en 1635.
8. Daniel Pepie dit Lafleur, à Montréal en 1685.
9. Jacques Poissant, dit Lasalline, de Bourg-Marennes, diocèse de Xaintes, à la Pointe-aux-Trembles près Montréal.
10. Daniel Fore, de St-Jean d'Angely, abjure en 1685

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

à se tolérer mutuellement. Un tel état d'esprit devait tôt ou tard créer des difficultés. Il ne fallait qu'une étincelle pour mettre le feu aux poudres et renverser du coup ce fragile édifice. Ce devait être l'œuvre de J. Duplessis. Ce personnage, fort peu recommandable, avait été successivement soldat, prêtre, prédicateur de renom, aumônier de la trop fameuse Catherine de Médicis, maréchal, secrétaire d'État, de la guerre et des affaires étrangères ; on finit par mettre sur sa tête la barrette de cardinal. C'est à son neveu, le duc de Vantadour, que Richelieu donna le titre de vice-roi qu'il avait enlevé au duc de Montmorency ; il le trouvait probablement trop doux pour les protestants. Vantadour, fort dévoué (?) aux intérêts de la colonie, seconda le fanatisme de Duplessis et, des deux côtés de l'Atlantique, les protestants connurent des heures sombres.

Nommé vice-roi, Vantadour devait se rendre à son poste ; ce ne fut pas chose très commode, car autour de lui, même chez ses intimes, il ne jouissait pas d'une grande popularité. Pour parer aux conséquences de cette méfiance que justifiait sa conduite, Vantadour prit avec lui des officiers et des matelots protestants qu'il trompa en leur faisant des promesses qu'il se réservait de ne pas tenir. C'est ce qui explique qu'il y eut sur le bateau qui l'amenait au Canada des services protestants auxquels assistaient les deux tiers des passagers. Pour ménager les susceptibilités du duc, on évita de chanter trop fort les vieux psaumes, surtout quand on fut sur le fleuve et que l'on toucha au terme du voyage.

PREMIÈRE PARTIE

C'était trop peu, au gré des Jésuites qui veillaient ; ils allaient bientôt mettre fin à ces bruyantes expressions de la foi huguenote et interdire un culte célébré dans une langue que tout le monde pouvait comprendre. Pourtant, probablement à cause de l'appoint des nouveaux venus, il y avait alors, s'il faut en croire un auteur généralement bien renseigné, une majorité protestante dans la colonie.

Mais dans la mère patrie, les huguenots perdaient du terrain. Richelieu avait séduit Sully, Rohan et plusieurs pairs de France. La Rochelle avait capitulé et la terreur était générale. Ces malheurs devaient avoir leur répercussion au Canada et des défections s'y produisirent. Elles furent le résultat des manœuvres dirigées par les Jésuites et Champlain, timidement hostiles aux de Caëns et aux huguenots :

« Les vexations, les confiscations, les galères, le supplice de la roue, le gibet, tout fut employé inutilement pour les convertir. Les malheureux protestants ne songèrent plus qu'à échapper à la main qui s'appesantissait sur eux. Ils portèrent leur industrie, leurs richesses en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, et dans les colonies américaines. Guillaume III, à la tête de troupes françaises, chargea plus d'une fois des troupes françaises, et l'on vit des régiments catholiques et huguenots, ne se reconnaissant pas sur le champ de bataille, s'élancer les uns sur les autres à la bayonnette avec une fureur et un acharnement que ne montrent pas des soldats de deux nations différentes.

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

» De quel avantage n'eût pas été une émigration en masse, d'hommes riches, éclairés, paisibles, laborieux, comme l'étaient les huguenots pour peupler les bords du Saint-Laurent ou les fertiles plaines de l'Ouest ? Une funeste politique sacrifia tous ces avantages aux vues exclusives d'un gouvernement armé, par l'alliance du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, d'une autorité qui ne laissait respirer ni la conscience, ni l'intelligence. Bossuet écrivait aux protestants « Si vous et les vôtres n'êtes pas convertis avant tel jour, l'autorité du roi se chargera de vous convertir. »

» Comment jamais pardonner au fanatisme, les angoisses et les souffrances de tout un peuple, dont il a rendu la destinée si douloureuse et si pénible, dont il a compromis si gravement l'avenir. » (Garneau. *Histoire du Canada*, 1^{re} édit., vol. I, chap. IX, pages 494-495.)

L'écho de ces persécutions arriva jusqu'aux frères établis dans la Nouvelle-Angleterre ; et en 1776, ils formulèrent leur fameuse constitution, formidable protestation qui dénonçait les agissements de Rome et affirmait la liberté de conscience. Les de Caëns et leurs amis n'en demandaient pas davantage.

À cause de la charte qui leur avait été accordée, les de Caëns jouissaient d'une influence prépondérante dans la colonie. Pour la ruiner, il suffisait d'un édit qui rompit le charme. Richelieu s'employa à cette triste besogne. Sur ses instances, la charte fut révoquée au bénéfice de la compagnie des Cent associés. En retour de cette faveur, la compagnie ne devait accepter que des émigrants catholiques romains et français ; elle devait

PREMIÈRE PARTIE

aussi se charger d'entretenir trois prêtres dans chacun de ses établissements. C'était au Canada une révocation anticipée de l'Édit de Nantes. En France, on attendrait cinquante-huit ans pour accomplir ce forfait ¹.

On comprend que ces attentats à la liberté religieuse aient révolté les consciences huguenotes, si délicates, quand il s'agissait de question concernant la liberté religieuse. Leur zèle n'en était pas atteint, mais leur patriotisme se refroidissait. Déjà David Kirkt, indigné de tant d'injustice, était passé en Angleterre où il finit par prendre du service sous les ordres du duc de Buckingham. En 1628, le jeune de Caëns découragé, lui aussi, passait en Angleterre et suivait l'exemple de Kirkt. Quel homme de cœur voudrait leur jeter la pierre ! ils ne demandaient qu'à vivre et à servir leur patrie, celle-ci leur répondait : Non.

¹ Les historiens ne sont pas d'accord sur les convictions religieuses de Samuel de Champlain. La plupart des historiens catholiques ne mettent pas en doute qu'il ne fût catholique. Kingsford affirme qu'il était protestant et donne pour raison que : 1° Il est né à Brouage, port de mer de la Rochelle, ville protestante. 2° Qu'on ne trouve pas son nom dans les registres de l'Église catholique où il aurait dû être baptisé. 3° Le nom de Samuel donné à Champlain n'était à cette époque donné qu'à des bébés protestants et jamais aux bébés catholiques. 4° Il épousa une demoiselle huguenote. 5° De Monts, qui avait obtenu du roi le renouvellement de son privilège, pour un an, afin de s'indemniser de ces dépenses nomme Champlain comme son lieutenant. N'aurait-il pas choisi un coreligionnaire ? Ces raisons ne suffisent pas pour porter un jugement sûr, mais jettent le doute dans les esprits.

Mais n'oublions pas que Champlain était diplomate, il est très possible qu'il recherchât les faveurs des Jésuites. Il ne serait pas le seul qui ait épousé par intérêt la cause de ceux dont on ne partage pas les convictions religieuses. On trouve de nos jours dans les hautes sphères sociales et administratives des hommes de cette trempe.

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

On le voit, au Canada comme en France, une politique aussi aveugle que fanatique enlevait à la patrie le concours de ses meilleurs fils et l'appui moral des consciences réputées les plus délicates.

Sous la direction d'Emeric de Caëns, Kirkt fit voile pour le Canada et assiégea Québec. Repoussé cette année-là, il fut plus heureux l'année suivante, en 1629, et Champlain dut se rendre.

La politique de Richelieu dans la colonie avait créé chez les huguenots un mécontentement général ; on n'attendait qu'une occasion pour le montrer ; aussi, le vainqueur de Champlain fut-il accueilli avec joie. C'était bien l'ennemi de la France, mais il allait mettre fin aux mesquines persécutions du clergé, soutenu par l'autorité civile ; n'était-ce pas suffisant pour faire oublier quel était l'envahisseur ?

On ne sait au juste si Abraham Martin fraternisa avec le nouveau gouverneur et son chapelain, mais il est établi qu'un certain Couillard, père de famille très estimé, fit appeler le pasteur et lui demanda de bien vouloir baptiser un de ses enfants ; c'était une petite fille.

Combien y avait-il de protestants au Canada à cette époque ? Il n'est pas facile de se procurer des chiffres tant soit peu exacts. Charlevoix a conservé les noms de cinq chefs de famille : Le Baillif d'Amiens, Étienne Brûlé de la Champagne, Nicholas Marsolais de Rouen, Pierre Raye de Paris et Jacques Michel. C'est ce dernier qui avait fortement conseillé à David Kirkt de passer au service de l'Angleterre.

PREMIÈRE PARTIE

Le traité de St-Germain-en-Laye allait détruire les effets de la victoire dont nous avons parlé tout à l'heure. Il remettait de nouveau le Canada entre les mains de la France, c'est-à-dire sous la férule et le fanatisme des Jésuites et des Récollets.

Trente années suivirent ces événements ; toute une génération avait grandi, presque abandonnée : pas d'école, les livres frappés d'interdit et pas de pasteur. La foi était telle qu'elle survécut en dépit de ces circonstances malheureuses. C'est là ce qui explique les remarques fort justes de Parkman, dans son ouvrage intitulé : *L'ancien Régime*. Il rapporte, en effet qu'en 1665, les prêtres de Québec faisaient encore du prosélytisme parmi les huguenots qu'on avait découverts à Québec. À propos de ces manœuvres, on raconte qu'un huguenot ayant déclaré, sous la foi du serment et pour échapper aux persécutions savamment ourdies par le clergé, que jamais il ne renoncerait à sa foi, fut transporté, étant malade, à l'hôpital où les religieuses régnaient en maîtresses incontestées. Pour arriver à ses fins, la conversion de cet enragé huguenot, la supérieure imagina le moyen suivant. Elle réduisit en poudre un petit os qu'on avait enlevé au corps du père Brébœuf, un martyr (?) jésuite, mélangea cette poudre au gruau que devait prendre le patient et, à partir de ce moment-là, dit-elle, il devint doux comme un agneau, aussi n'eut-elle aucune peine à l'amener à une abjuration ; il demanda qu'on l'instruisit dans la sainte religion de ses persécuteurs (Parkman, *The Old Regime*, p. 241).

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

Un jour, l'intendant Talon annonce au roi, et quelle réclame sans doute ! pour favoriser son avancement, la conversion au romanisme d'un officier et de quinze soldats. C'était un trop beau mouvement qui se dessinait pour qu'on ne prît pas toutes sortes de précautions afin que rien ne vint, du dehors, pour en arrêter le développement. Défense fut donc faite à des marchands de La Rochelle, qui étaient venus inspecter leurs comptoirs à Québec, de célébrer aucun culte. On leur interdit même de prolonger leur séjour sans en avoir au préalable obtenu une permission spéciale, qu'on se réservait bien de leur refuser.

C'était déjà assez cruel, pourtant, le fanatisme des chers amis de M. Lemaître allait trouver du plus sauvage. Le gouverneur Denonville, catholique étroit autant qu'acharné, parle d'un certain Bernou¹, dont LaHoutan fait le plus grand éloge, et voici ce qu'il dit à son sujet : « Il est dommage qu'il ne puisse être converti. À la requête de l'évêque, j'ai dû le chasser de la ville. C'était un commerçant très estimé, qui a dû laisser derrière lui plusieurs créances. » (Parkman, *The Old Regime*, p. 354.)

Il fallait pourtant en finir, avec ces huguenots qui ne voulaient ni abjurer ni disparaître. Louis XIV envoya des ordres : « Qu'on emprisonne tous ceux qui refuseront d'abjurer, ou qu'on loge des soldats chez eux. »

¹ Gabriel Bernou, c'est son nom, de retour à La Rochelle, au moment où la persécution sévissait avec fureur, fut jeté en prison où il languit. Relâché, il réussit à passer en Hollande. Sa femme, Esther Le Roy, arrêtée, abjura puis, libre, confessa sa faute et sa foi protestante, qu'elle n'avait abandonnée que pour recouvrer sa liberté et rejoindre son mari. Bernou avait 41 ans en 1685, l'année de la révocation.

PREMIÈRE PARTIE

C'étaient les dragonnades installées au Canada. Elles n'eurent guère plus de succès que dans la patrie ; car un grand nombre de protestants refusèrent d'acheter la paix en violentant leur conscience ¹. Mais, plusieurs prirent le chemin de l'exil.

Cependant, dans ses annales de 1690, Charlevoix affirme que les officiers les plus distingués de la Nouvelle-France étaient protestants. Voici les noms des plus connus ; de Louvigny, de Clermont, de La Mothe, Colombet, Des Marais, de Villiers, de Lusignan, Le baron de la Houtan, le sieur d'Argenteuil, Demon Seignat, contrôleur général de la marine, les sieurs de Bonrepos, de la Brosse, Dejardins, St-Martin, d'Aberville, tous calvinistes donnant un très bon exemple. On trouve encore dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse quelques descendants des colons français ; ils y ont conservé la langue et les coutumes de leurs ancêtres. Qui dira combien il y en eut, moins connus, dont le nom est tombé dans l'oubli ! Que de sacrifices et que de larmes répandues dont on ne saura jamais rien. Le Seigneur, lui, les a vus ; il les a connus et s'il est seul à pouvoir dire leurs noms, nous savons bien que, dans sa miséricordieuse bonté, il a récompensé leur fidélité et leur foi.

L'Église persécutrice fut moins heureuse dans l'Acadie, car Parkman, dans son *Frontenac*, rapporte que les

¹ When inspired by Mme de Maintenon, Churches rang with *Te Deum* and the heart of France withered in Anguish when the Royal tool of priestly ferocity sent orders that heresy should be treated in Canada as it had been treated in France. C'était déjà fait - « Dieu soit béni, s'écria le pieux Denonville, d'hérétiques, il n'y en a plus. » Parkman, *The Old Regime*, page 420. Voir aussi page 421.

L'IMMIGRATION HUGUENOTE

huguenots de Bordeaux ou du Poitou entretenrent des relations amicales avec les Puritains de la Nouvelle-Angleterre. L'évêque de Québec s'en afflige et prie Sa Majesté très chrétienne de mettre fin à ces désordres¹. Avant que la réponse du roi fût connue, il organisa sa petite campagne et alla persécuter aussi en Acadie. Le juge Desgontin écrit au ministre en 1689, pour se plaindre du zèle d'un certain prêtre, l'abbé Trouve, qui a fait bannir toute une famille composée de 19 personnes.

La censure a eu soin de faire disparaître tous les indices qui pourraient mettre sur les traces des méfaits, inspirés par le zèle de l'évêque convertisseur, mais on s'est transmis, de génération en génération, le souvenir de ces heures douloureuses, durant lesquelles il n'y avait pour les malheureux protestants d'autre alternative qu'une abjuration ou la fuite dans les colonies anglaises².

¹ Je prie Votre Majesté de mettre fin à ces désordres, écrivait l'évêque au roi, le 10 nov. 1683.

² On trouve dans col. doc. IX, 422, que la politique de l'époque était de disperser pour affaiblir et rendre impossible quelque révolte. On repoussa les uns dans la Nouvelle-Angleterre et la Pennsylvanie ; le reste, ceux de la religion prétendue réformée, en France.

Toujours soucieux d'extirper l'hérésie de la Nouvelle-France, l'évêque de Québec et son grand vicaire représente à Sa Majesté Louis XIV le danger que l'hérésie se répande dans la Nouvelle-Écosse et qu'il est important d'en enrayer les progrès. Ayant appris que les huguenots avaient établi des pêcheries en Acadie, on représente à Sa Majesté qu'elle avait défendu aux protestants de s'y établir. Le gouverneur se joint à ces représentations, considérant que les huguenots pourraient sympathiser avec leurs coreligionnaires de la Nouvelle-Angleterre. (Collections françaises des archives du Massachusetts, III, 23.) Ce qui n'empêcha pas Colbert de permettre l'établissement des pêcheries.

PREMIÈRE PARTIE

Ceux qui refusèrent d'abjurer et qui ne purent pas abandonner la terre de persécution ne furent pas épargnés. Smith, dans son *Histoire du Canada*, nous apprend qu'au moindre soupçon d'hérésie, ils étaient jetés en prison. Une fois sous le pouvoir des prêtres, ils étaient interrogés sans qu'ils pussent savoir quelle était l'accusation qui pesait sur eux. S'ils demandaient à être mis en présence de ceux qui les avaient dénoncés, on le leur refusait. La seule faveur que les bourreaux voulaient bien accorder, c'était que les victimes se reconnussent coupables en signant l'acte qu'on leur présentait ¹. S'il nous était possible de parcourir ces documents, que de crimes seraient étalés au grand jour !

C'est à de tels résultats qu'aboutirent tous les essais de colonisation protestante au Canada. C'était dans cet état pitoyable que vivaient nos malheureux ancêtres quand le général Wolff arriva sous les murs de Québec ².

¹ Le sieur Bergier, dans ses mémoires (1685), reconnaît que l'Église réussissait moins bien à exclure l'hérésie dans la Nouvelle-Écosse que dans le Bas Canada. Bon nombre s'établirent à Port Royal et entretenirent de bons rapports avec les puritains de Boston.

² On a dit que le Français n'émigre pas volontiers. N'oublions pas qu'il y a le Français catholique, favorisé par les autorités, celui-là tient à son pays. Mais, à cette époque, le huguenot persécuté cherchait à l'étranger une terre plus hospitalière. (Parkman, *Frontenac*) page 416.)